

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, FO, SUD

La direction de l'Insee utilise la réforme territoriale pour affaiblir la statistique publique de niveau régional et local

Concertation zéro

Début juin la direction a informé les personnels et leurs représentants de sa décision de suppression des services études et diffusion dans les neuf établissements qui perdront leur statut de DR avec la réforme territoriale, ainsi que de très fortes diminutions des services des ressources humaines.

Rien n'obligeait l'Insee à prendre une telle décision. C'est un choix délibéré du seul directeur général, qu'il entend imposer à l'ensemble de l'institut. La preuve en est que la « feuille de route » a été envoyée aux directeurs régionaux le 1^{er} juin, soit la veille de la réunion de dialogue social censée évoquer le sujet. Aux yeux de notre direction, le dialogue avec les élus du personnel s'apparente à un simulacre.

C'est encore plus clair dans les établissements : les décisions sont déjà prises et s'imposent aux directeurs régionaux, priés de porter le message du DG aux préfets. Aucune latitude n'est laissée aux DR. Le dialogue social est donc vidé de son sens.

A l'occasion du prétendu dialogue social du 2 juin, le directeur général de l'Insee a précisé son ambition : il souhaite profiter de la réforme territoriale pour faire porter les diminutions d'effectifs à venir à l'Insee sur les neuf directions régionales qui perdront ce statut. Donc, alors que la note écrite ne mentionne que des « transferts » de postes, ce sont en fait des suppressions que prévoit la direction.

A côté de ces bouleversements décidés autoritairement, combien dérisoire paraît la « grande concertation » sur Insee 2025, qui évite soigneusement les sujets les plus importants et les plus urgents !

Mobilisations dans les régions

Dans la foulée les agents des directions concernées se sont mobilisés en contactant des journalistes et des élu-e-s. Des articles de presse et des reportages télévisés (sur France 3 Auvergne, France 3 Lorraine) témoignent de l'intérêt local pour l'Insee... et pour cause ! On comprend bien les conséquences directes pour les régions « perdantes » : moins d'emplois publics, moins de statistiques locales.

Des agents des **directions qui ne sont pas directement concernées** par les suppressions de postes se sont également mobilisés. En effet, les restructurations engagées par la direction sont inquiétantes pour l'Insee tout entier puisqu'on peut y lire une volonté non cachée de se désengager des niveaux régionaux et surtout infrarégionaux d'études et diffusion. De plus, avec une baisse conséquente des effectifs qui y travaillent, la direction compte sur le dévouement des agents pour absorber une charge de travail supplémentaire !

Les activités d'étude et diffusion se déclinent dans les territoires plus petits que les « régions », n'en déplaie à la direction de l'Insee !

Lors du comité technique du 2 juin, nous avons été surpris du chiffre énoncé par la direction : selon elle, 70 % des études réalisées en partenariat le sont avec des acteurs institutionnels dits « de premier rang » à contour « régional » : préfectures de région, conseils régionaux et services de l'Etat. Ce nombre d'acteurs étant amené à se réduire du fait des fusions de régions, la direction considère qu'il doit donc s'ensuivre une réduction drastique de l'activité d'études et diffusion en région, d'où son scénario qui consiste non seulement à regrouper les SED, mais également à en réduire les effectifs !

Lors du CTR, nous avons contesté ce chiffre de 70 % en donnant des exemples sur plusieurs DR pour lesquelles la plus grande partie des études réalisées portait sur des territoires de niveau infra-régional (départements, communautés de communes et d'agglomérations, SCOT, etc.). Depuis, le bilan de l'action régionale 2014 est sorti... et nous donne raison ! Si l'on retire les conseils généraux des acteurs dits « de premier rang », seules **moins de la moitié des études en partenariat sont réalisées avec des acteurs institutionnels de niveau strictement régional**. De plus, la part des études d'intérêt général réalisées en autosaisine, donc en dehors des partenariats institutionnels, est en augmentation. A tout cela s'ajoute l'ensemble de l'activité de diffusion qui concerne de nombreux utilisateurs de niveau infra-régional. En résumé, **rien ne justifie le scénario proposé**.

Il s'agit donc pour nous d'une position idéologique de la direction sans rapport avec la réforme territoriale : elle a bel et bien la volonté de fragiliser la présence de l'Insee sur les territoires, en commençant par la suppression des SED et celle d'une partie des SAR de 9 régions, qui viendront s'ajouter aux baisses d'effectifs déjà prévues dans l'ensemble des SES, et en rendant invisible l'activité d'études et diffusion au niveau local (voir encadré)

La direction compte ensuite sur le désintérêt des agents vis-à-vis de ces établissements rendus inattractifs pour ne pas assumer directement leur abandon mais en rendre les agents responsables.

La réorganisation des Sed des autres régions se ferait plus « en douceur » : pas de suppressions des services, mais une charge de travail en augmentation et *in fine* une baisse des réponses aux demandes : inadmissible !

Les discussions sur la réforme territoriale sont en cours : les directeurs régionaux de l'Insee doivent transmettre aux préfets préfigureurs un plan détaillé des organigrammes avant-après la réforme, pour la fin juin. **Nous exigeons que ces plans soient diffusés par la direction dans les établissements concernés, afin que soit clairement mise au jour la politique d'affaiblissement de la statistique publique en territoires que veut mettre en œuvre le Directeur général.**

La direction de l'Insee organise l'invisibilité des études régionales !

Pour fragiliser davantage l'activité d'études et diffusion au niveau local, la direction de l'Insee déploie une stratégie inédite : celle de rendre invisible cette activité aux yeux des utilisateurs.

Ainsi, dans le cadre du projet de refonte du site insee.fr, elle a décidé de supprimer l'onglet « régions » de la page d'accueil du site, rendant particulièrement difficile la navigation vers les pages régionales qui regroupent la publication des études réalisées en DR.

Ainsi, selon le compte-rendu du Comité clients produits (CCP) du 27 mars dernier, « *la rubrique « Régions » doit disparaître dans le nouveau site et être intégrée à la rubrique institutionnelle (...); cette évolution importante doit être gérée en tenant compte de la réforme territoriale en cours* ».

Un positionnement trop politique de la direction de l'Insee

La dernière « opération coordonnée » a donné lieu à une publication assez désordonnée : deux études sur les revenus et la pauvreté ont été publiées au niveau des régions fusionnées, les autres l'ont été au niveau des régions actuelles.

Le choix de l'une ou l'autre configuration met l'Insee dans une situation qui ne devrait pas être la sienne : enlever un niveau d'information à des acteurs qui en auraient toujours besoin, les actuelles régions existant toujours, y compris vis-à-vis de politiques européennes.

La relative indifférence aux besoins citoyens et institutionnels de niveaux non régional est inquiétante. D'autant que le directeur général a très clairement affirmé l'indépendance de l'Insee vis-à-vis des préfets pour ce qui concerne la production statistique...sans affirmer du tout le même niveau concernant les études !

Nous ne voulons pas d'un Insee régional dont les études seraient tributaires des seules demandes de la préfecture de région !

Pour : des travaux diversifiés dans tous les établissements, une statistique publique de qualité, et l'exercice de nos missions d'études et diffusion dans les territoires,

**nous appelons à une journée d' « actions régionales » le 18 juin prochain :
AG, rassemblements, communications...et toutes autres actions
que pourront décider les personnels collectivement.**

A Paris le 15 juin 2015